

Test et dépistage de la Covid-19

Questions fréquentes

Je ne me sens pas bien, je ne suis pas sûr(e) que c'est la Covid-19

Si vous pensez que vous présentez peut-être des symptômes de la Covid-19, vous devriez demander des conseils rapidement auprès du [service en ligne 111 du NHS pour la maladie à coronavirus \(vérifiez vos symptômes ici\)](#)

Après avoir vérifié mes symptômes, je pense que je suis peut-être atteint de la maladie Covid-19, que dois-je faire ?

Vous devez vous isoler immédiatement et vous organiser pour subir un test de dépistage en vous rendant sur le site [https://www.nhs.uk/ conditions/coronavirus-covid-19/testing-for-coronavirus/](https://www.nhs.uk/conditions/coronavirus-covid-19/testing-for-coronavirus/) ou en appelant le 119 si vous n'avez pas accès à Internet.

Que dois-je faire en attendant mon test/mes résultats ?

En attendant de subir un test et de recevoir vos résultats, vous devez rester en isolement. Toute autre personne de votre foyer doit également s'auto-isoler pendant 14 jours à partir du moment où vous avez commencé à avoir des symptômes (comme les études montrent que les personnes peuvent avoir la maladie à coronavirus (Covid-19) pendant deux semaines sans symptômes). Vous devez dire aux personnes avec lesquelles vous avez été en contact étroit dans les 48 heures passées que vous êtes peut-être atteint de la maladie à coronavirus.

Les résultats de test sont négatifs au virus Covid-19

Si le test revient négatif, vous et les autres membres de votre foyer n'avez plus besoin de vous auto-isoler.

Les résultats de test sont positifs au virus Covid-19

Si vous avez été testé positif au virus, vous devez continuer à vous auto-isoler pendant **au moins 7 jours** à compter du moment où vos symptômes ont commencé.

Les membres de votre foyer doivent compléter 14 jours d'auto-isolement à compter de la première fois où vos symptômes ont été décelés. Voir [plus d'informations ici sur la durée de votre auto-isolement](#).

Que se passe-t-il ensuite ?

Sous 24 heures de résultat positif à un test au virus Covid-19, vous recevrez une alerte par SMS ou courrier électronique du service Test et dépistage du NHS (NHS Test and Trace). Le dépistage de toute personne ayant été en contact direct avec une personne atteinte de la Covid-19 est primordial pour arrêter la propagation du virus.

Le SMS ou courrier électronique comportera des instructions sur la façon de partager les détails des personnes avec lesquelles vous avez été en contact étroit récent. Cela comprend votre famille ou d'autres personnes avec lesquelles vous vivez, ainsi que celles avec lesquelles vous avez été en présence dans une limite de 2 mètres ou pendant plus de 15 minutes. Vous aurez aussi besoin de signaler au service les endroits que vous avez visités récemment.

Les informations que vous fournissez seront transmises par le biais d'un site web sécurisé.

Si vous n'avez pas accès à Internet, vous serez contacté par téléphone par une des

25 000 personnes formées à la recherche des contacts. Le service utilisera un numéro de téléphone unique : 0300 013 5000

L'équipe de recherche des contacts utilisera les informations que vous fournirez pour alerter les personnes les plus à risque d'être contaminées et ayant besoin de s'auto-isoler. Aucune personne contactée à la suite de votre test positif ne sera informée de votre identité.

Je me sens bien, mais l'équipe de Test et dépistage NHS m'a dit que j'ai été en contact avec une personne atteinte de la Covid-19

Le test et dépistage sont essentiels pour combattre la propagation de la Covid-19. Si on vous a dit que vous avez été en contact avec une personne contaminée, vous aurez besoin de vous auto-isoler (rester chez soi) pendant 14 jours à compter du jour où vous avez été en contact avec la personne pour la dernière fois.

Ne sortez de chez vous pour aucune raison – si vous avez besoin de nourriture ou de médicaments, commandez en ligne ou par téléphone, ou demandez à des amis ou à votre famille de les déposer à votre domicile.

Les autres personnes de mon foyer doivent-elles aussi s'auto-isoler ?

Les personnes avec lesquelles vous vivez n'ont pas besoin de s'auto-isoler si vous n'avez pas de symptômes.

Cependant, si vous vivez avec une personne à plus haut risque, essayez de prévoir qu'elle reste avec des amis ou la famille pendant 14 jours pendant votre auto-isolement. Si ce n'est pas possible, vous pouvez trouver [des conseils sur la façon d'éviter de propager le coronavirus aux personnes avec lesquelles vous vivez sur le site NHS en ligne](#)

Si ensuite vous pensez que vous êtes peut-être en train de développer des symptômes de Covid-19, vous devez demander des conseils rapidement auprès du [service en ligne 111 du NHS pour la maladie à coronavirus \(vérifiez vos symptômes ici\)](#)

Devrais-je m'auto-isoler uniquement une fois ?

Pas nécessairement. Étant donné les risques d'exposition à différentes personnes atteintes de la Covid-19, on peut vous demander de vous isoler à plus d'une occasion.

Je ne pourrai pas travailler si je m'auto-isolement, quelle aide est-elle disponible ?

Si vous êtes en auto-isolement en raison de la Covid-19 (soit parce que vous ou un membre du foyer est atteint de la maladie à coronavirus, ou parce que l'on vous a signalé que vous êtes entré en contact avec quelqu'un ayant la maladie à coronavirus) vous pouvez demander le Statutory Sick Pay (la paye réglementaire pour congé de maladie au Royaume-Uni) (95,85 £ par semaine, jusqu'à 28 semaines).

Si vous n'êtes pas éligible au Statutory Sick Pay – par exemple, si vous travaillez à votre compte ou gagnez en dessous du Lower Earnings Limit (le salaire minimum au Royaume-Uni) de 118 £ par semaine – et que l'on vous conseille de vous auto-isoler, vous pouvez faire la demande du Universal Credit (le Crédit universel au Royaume-Uni).

Si vous êtes un travailleur indépendant, votre autorité locale peut être en mesure de soutenir votre activité par le biais de son fonds de secours. Contactez votre conseil local pour plus d'informations.

Les informations sur la gamme complète d'aide financière disponible aux personnes et entreprises placées en quarantaine et est disponible sur le [site web du Trésor de sa Majesté](#).

(London Test and Trace Community Engagement Group)

Juin 2020

